



**GOVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 16 mars 2026

**SEMAINE DU NUMÉRIQUE ÉCORESPONSABLE : l'État organise une série d'événements du 16 au 20 mars 2026 avec l'objectif d'accélérer la transition vers un numérique public sobre, durable et souverain**

En France, le numérique représente 4,4 % de l'empreinte carbone nationale, dont près de 46 % sont imputables aux seuls centres de données. Face à l'accélération de l'intelligence artificielle, dont l'impact sur la consommation énergétique ne cesse de croître, l'État réaffirme son engagement en faveur d'un numérique à la fois souverain et soutenable.

Dans le sillage de la loi REEN et de la stratégie nationale « Numérique et Environnement », la direction interministérielle du numérique (DINUM), via la Mission Interministérielle Numérique Écoresponsable (MiNumEco), organise la deuxième édition de la « semaine NumEco 2026 » du 16 au 20 mars. Cette série d'événements vise à mobiliser les agents publics pour concilier innovation technologique et réduction de l'impact environnemental des services publics.

### UN PROGRAMME CONCRET POUR INSPIRER ET MOBILISER TOUS LES AGENTS PUBLICS

Tous les agents publics, qu'ils soient déjà engagés dans la transition écologique du numérique ou qu'ils souhaitent franchir le pas sont conviés. Parmi les temps forts :

- **17 mars à Paris – Événement de lancement** sur la sobriété numérique, la souveraineté et les tensions sur les chaînes d'approvisionnement technologiques. Ouverture par **Jérémy Vallet**, adjoint à la directrice interministérielle du numérique, table ronde avec des intervenants de la direction générale des Entreprises (DGE), le Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies (CGE), la direction de la diplomatie économique du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, le réseau de transport d'électricité (RTE) et la Caisse des dépôts, et clôture par **Virginie Rozière**, directrice du numérique du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.
- **Ateliers pratiques** : fresque du numérique (le 17 mars à Paris), jeu Econumia (le 19 mars à Paris), webinaire sur le stockage numérique (le 16 mars par le ministère de la Culture).
- **Serious game Impact Agency** : une enquête immersive sur les impacts du numérique, accessible sur [mentor.gouv.fr](https://mentor.gouv.fr).
- **Boîte à questions** sur les impacts environnementaux du numérique.

Des événements internes sont également organisés dans les ministères :

- **Ministère de l'Éducation nationale** : hackathon sur l'écoconception des sites internet des académies sur tout le territoire national
- **Ministère de la Culture** : ateliers, exposition et jeux sérieux

[L'intégralité de l'agenda sur numerique.gouv.fr/NumEco2026](https://numerique.gouv.fr/NumEco2026)

## **FOCUS SUR L'INDEX DE CONCEPTION RESPONSABLE : MESURER POUR AGIR**

Depuis novembre 2025, la DINUM déploie, avec le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et l'association [Designers Éthiques](#), le parcours « Agent Public » de l'Index de Conception Responsable (ICR).

Cet outil permet d'évaluer et d'améliorer l'impact environnemental des services numériques publics dès leur conception, en agissant sur trois leviers :

- La **durabilité matérielle** en luttant contre l'obsolescence logicielle,
- La **pertinence des usages** en évitant la multiplication de fonctions superflues,
- La **sobriété énergétique** par une optimisation rigoureuse des ressources informatiques.

[L'Index de Conception Responsable sur numerique.gouv.fr/icr](https://numerique.gouv.fr/icr)

## **UN ENGAGEMENT COLLECTIF POUR UN NUMERIQUE ECORESPONSABLE DANS LE CONTEXTE D'ACCELERATION DE L'IA ET DES ENJEUX DE SOUVERAINETE**

La deuxième édition de la « semaine NumEco 2026 » illustre la montée en puissance d'une approche interministérielle pour un numérique écoresponsable. Face à la pression croissante sur les ressources (les centres de données représentent 46 % de l'empreinte carbone du numérique en France) accentuée par l'essor de l'intelligence artificielle, l'État agit sur quatre axes stratégiques pour concilier innovation et soutenabilité :

- **maîtrise et achats responsables** (publication, avec l'Ecolab et la DAE, d'une fiche pratique sur les achats d'IA pour orienter les administrations vers des solutions souveraines et énergétiquement efficaces),
- **mutualisation et autonomie** (partage de modèles d'IA souveraines ou open-source entre administrations),
- **mesure de l'empreinte** (rationalisation des portails d'accès à l'IA permettant une transparence sur l'origine et le coût environnemental des modèles utilisés),
- **optimisation des infrastructures critiques** (pilotage des capacités de stockage et de calcul pour assurer le développement d'une IA publique souveraine, capable de répondre aux besoins régaliens sans compromettre nos trajectoires de sobriété).

L'objectif : réduire la dépendance aux ressources mondiales et faire du numérique public un levier de souveraineté, de performance et de sobriété.

[En savoir plus sur l'action de la MiNumEco sur ecoresponsable.numerique.gouv.fr](https://numerique.gouv.fr/eco)



Contact presse :

**Direction interministérielle du numérique**

**Floriane Beaudron**, cheffe de la mission Communication  
06 10 60 41 19 / [floriane.beaudron@modernisation.gouv.fr](mailto:floriane.beaudron@modernisation.gouv.fr)